

Libre Accès : quand l'UNESCO montre l'exemple

Excellente nouvelle, l'UNESCO montre l'exemple et fait elle-même ce qu'elle préconise aux autres en rendant disponibles ses propres publications sous licence Creative Commons.

Elle vient ainsi d'annoncer la création d'un portail regroupant déjà plus de 300 documents. Choix sera fait de privilégier la plus libre des licence Creative Commons, la CC By-SA, qui, on le sait, est la mieux adaptée au secteur éducatif (financé sur fonds publics).

3 exemples au hasard : S'adapter au changement climatique et éduquer pour le développement durable, Établir une proposition d'inscription au patrimoine mondial et Un référentiel TIC de compétences pour les enseignants.



L'UNESCO lance son dépôt Open Access sous licence Creative Commons

UNESCO launches Open Access Repository under Creative Commons

*Cable Green – 18 décembre 2013 – Creative Commons Blog
(Traduction : Aurélien Pierre)*

L'UNESCO a annoncé l'ouverture d'un nouveau dépôt Open Access (NdT : Open Access ou Libre Accès) rendant disponibles plus de 300 rapports numériques, livres et articles, sous licences Creative Commons IGO (Intergovernmental Organizations).

D'après le communiqué de presse de l'UNESCO :

Actuellement, le dépôt contient des travaux dans 12 langues, incluant des rapports majeurs de l'UNESCO et des publications de recherches. De même que les 300 publications en accès libre déjà présents, l'UNESCO va proposer en ligne des centaines d'autres titres et rapports importants. Couvrant un large spectre de sujets en provenance de toutes les régions du monde, ces connaissances peuvent à présent être partagées au grand public, aux professionnels, aux chercheurs, aux étudiants et aux responsables politiques... sous une licence libre.

L'UNESCO va continuer à élargir sa bibliothèque de ressources libres avec certaines anciennes publications et avec tous les nouveaux travaux suivant l'adoption de sa politique Open Access, en avril 2013. Depuis le 31 juillet 2013, toutes les nouvelles publications de l'UNESCO sont libérées avec l'une des licences CC IGO et seront envoyées sur le dépôt Open Access. La majorité des ressources de l'UNESCO seront libérées sous licence CC By-SA (Paternité – Partage à l'identique).

Mention spéciale également à l'UNESCO pour avoir implémenté la plupart des recommandations dans sa Déclaration des Ressources Éducatives Libres, en 2012 à Paris :

d. Promouvoir la compréhension et l'utilisation de dispositifs d'octroi de licences ouvertes.

g. Encourager le développement et l'adaptation des REL dans une grande diversité de langues et de contextes culturels.

i. Faciliter la recherche, la récupération et le partage des REL.

j. Encourager l'octroi de licences ouvertes pour les matériels éducatifs produits sur fonds publics.

En ouvrant ses publications sous licence libre, l'UNESCO ne rend pas seulement accessibles et gratuites les connaissances qu'elle crée, mais elle plus importante encore elle donne ainsi l'exemple et montre la voie à suivre pour ses 195 nations membres (et 9 membres associés), dans les débats politiques actuels pour le partage sous licences libres des ressources financées sur fonds publics. Le message est clair : c'est une bonne idée que d'adopter des politiques d'ouverture des contenus qui augmentent l'accès et réduisent les coûts des ressources éducatives, scientifiques et culturelles.

Félicitations UNESCO !